

## BULLETIN D'ADHÉSION 2025

### ► Votre cotisation :

|                                                                                                                  | Montant (non assujetti à la TVA)                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Collège 1</b><br>Structures de l'amont forestier                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour Fibois AuRA seule..... 2 100 €</li> <li>• Pour fibois AuRA et les 6 interprofessions territoriales de Rhône-Alpes..... 3 360 €</li> </ul> |
| <b>Collège 2</b><br>Associations ETF et associations de transporteurs                                            | 175 €                                                                                                                                                                                   |
| <b>Collège 3</b><br>Structures représentant la 1 <sup>ère</sup> transformation et le bois énergie-industrie      | 2 100 €                                                                                                                                                                                 |
| <b>Collège 4</b><br>Structures représentant la 2 <sup>ème</sup> transformation                                   | 2 100 €                                                                                                                                                                                 |
| <b>Collège 5</b><br>Structures de recherche, développement, formation                                            | 630 €                                                                                                                                                                                   |
| <b>Collège 6</b><br>Interprofessions territoriales de Rhône-Alpes                                                | 1 520 €<br>+ 20% des cotisations collectées en 2024                                                                                                                                     |
| <b>Collège 7</b><br>Entreprises de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme                                    | Particulier 65 €                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                                  | Entreprise unipersonnelle ou entrepreneur de Travaux Forestiers 115 €                                                                                                                   |
|                                                                                                                  | 1 à 2 collaborateurs 310 €                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                  | 3 à 5 collaborateurs 340 €                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                  | 6 à 10 collaborateurs 500 €                                                                                                                                                             |
|                                                                                                                  | 11 à 20 collaborateurs 525 €                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                  | 21 à 50 collaborateurs 630 €                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                  | 51 à 200 collaborateurs 1 050 €                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                  | + de 200 collaborateurs 5 250 €                                                                                                                                                         |
| <b>Collège 8</b><br>Entreprise hors Auvergne-Rhône-Alpes / supra régionale ou signataire du Pacte Bois Biosourcé | 2 100 €                                                                                                                                                                                 |



► Vos coordonnées :

SIRET : code APE :

Activité :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

Site Internet :

Tél :

J'adhère à Fibois AuRA, pour l'exercice 2025 selon le barème voté en assemblée générale le 6 juin 2024 et je règle ma cotisation de €

Par chèque bancaire à l'ordre Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Par virement bancaire - IBAN : FR76 1780 6008 5385 3055 6500 032 - BIC : AGRIFRPP878

Fait le / /

Signature et cachet de l'entreprise

Merci de retourner votre bulletin dûment rempli à :

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes - Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne - 10, allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter !

**Siège social :**

Agrapole - 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon cedex 07

T : 04 78 37 09 66 | M : contact@fibois-aura.org

**Site de Clermont-Ferrand :**

Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne - 10, allée des Eaux et Forêts  
63370 Lempdes

T : 04 73 16 59 79 | M : contact.clermont@fibois-aura.org

[www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)



## A l'attention des entreprises auvergnates :

*L'association FIBOIS collecte vos données à caractère personnel afin de vous permettre d'adhérer à notre association et ainsi intégrer un réseau de professionnels, et de bénéficier des différents services qui sont proposés par notre association (diffusion de vos actualités dans nos publications, mises en valeur de vos actions, etc.).*

En adhérant à notre association, nous vous proposons également de bénéficier d'accès facilités sur la plateforme RESOBOIS.

RESOBOIS est un outil en ligne innovant qui permet la mise en relation des acteurs de la construction bois : du porteur de projet (MOA, MOE, AMO) jusqu'aux fournisseurs de produits, en passant par les entreprises de mise en œuvre.

Il constitue une solution numérique et dynamique visant à simplifier l'acte de construire en bois et permettant d'apporter :

- Des marchés réels aux entreprises de la filière bois : en ayant une visibilité sur les marchés et en recevant des demandes directes et concrètes de produits et projets ;
- Une réponse concrète aux porteurs de projets : connaître les entreprises en capacité de répondre à leurs demandes et obtenir des propositions de prestations et de produits. »

Pour vous permettre de bénéficier automatiquement d'un compte client sur cette nouvelle plateforme et de bénéficier de ses services innovants, nous vous proposons de transmettre les données générales de votre entreprise à la plateforme RESOBOIS.

Ce transfert pouvant contenir certaines données à caractère personnel (adresse email), conformément à la réglementation applicable, nous tenons à vous en informer préalablement et à vous permettre de vous y opposer. Ainsi, si vous ne souhaitez pas que vos données soient automatiquement transférées à la plateforme RESOBOIS, propriété de l'association BOIS DE FRANCE, nous vous invitons à cocher la case suivante :

**Je m'oppose à ce que mes données à caractère personnel attachées à mon compte adhérent soient transmises à la plateforme RESOBOIS, propriété de l'association BOIS DE FRANCE, association déclarée, enregistrée à l'INSEE sous le numéro 880 488 770 et localisée 6 rue François 1er – 75008 Paris qui agira en qualité de responsables conjoints de traitement avec FIBOIS.**

Sans opposition, vos données seront transférées et traitées pour vous créer un compte client et bénéficier ainsi des services proposés par la plateforme RESOBOIS. Dans ce cas, vous disposerez des droits suivants : droit d'accès, de rectification, de mise à jour, d'effacement, droit de retirer à tout moment votre consentement, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition, droit à la portabilité, droit de définir des directives quant au sort de vos données post mortem ainsi que le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus sur la protection des données à caractère personnel, les traitements effectués par nous ou sur la plateforme RESOBOIS et les modalités d'exercice de vos droits, vous pouvez consulter :

- Notre Politique de confidentialité : [https://www.fibois-aura.org/politique\\_confidentialite/](https://www.fibois-aura.org/politique_confidentialite/)
- La politique de confidentialité de la plateforme RESOBOIS : <https://bois-de-france.org/resobois-politique-de-confidentialite/>.